1866 — N° 28. CIme ANNEE Samedi 7 Avril

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT
pr la Suisse (pour l'étranger, le port en sus):
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
Pour 3 mois, » » » 2»25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

PRIX DES ANNONCES:
Pour 2 insertions, au-dessous de 7 lig., 75 c.
» 3 » » » 1 fr.
Et 5 cent. par chaque ligne en sus, par insertion. — Pour s'adresser au bureau, 50 cent.
Une remise de 3 fr. pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1er janvier.
Tout envoi doit être affranchi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — AVRIL 1866.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. — Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
4	6,0	+2,4	10,6	713,45	—	S.-O.	tr.-fort.	Couvert.	Calme et clair le soir.
5	8,1	—1,2	+14,5	715,81	—	E.	Faible.	Clair.	Alpes Bern. claires.
6	8,1	+0,6	11,6	713,95	—	N.-E.	Moyen.	Couvert.	» à peine visibles.

LIMNIMÉTRE en mètres.

CHAUMONT.

Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	A 1 heure	Baromèt. en milli. — Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
4	1,5	—2,1	2,9	657,8	—	S.-O.	tr.-fort.	tr.-nuag.	4 et 5, Alpes claires ou nuag.
5	3,4	—1,8	5,8	660,1	—	E.	Faible.	Clair.	Chant du coucou au sud.
6	3,5	+1,3	6,1	658,5	—	N.-E.	id.	Couvert.	Plus de neige que le fond des menées.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE
du 5 avril.

NOMINATIONS.

1. Dans sa séance du 29 mars 1866, le Conseil d'Etat a nommé aux fonctions de membres de l'administration du bureau de contrôle de Neuchâtel, les citoyens: Eugène Humbert, David Perret, Rodolphe Schmidt, Aurèle Perret et Cyprien L'Ecuyer-Helg.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRE.

2. Les héritiers de Louis Cornu, agriculteur, fils de feu Abram-Louis Cornu et de Jeanne-Marie née Bourquin, veuf de Constance-Emilie née Roulet, originaire de Gorgier, demeurant aux Prises dudit lieu où il est décédé le 19 mars courant, ayant obtenu sous bénéfice d'inventaire, l'investiture de sa succession, le citoyen Frédéric Porret, juge de paix du cercle de St-Aubin, fait connaître aux intéressés, que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, à Chez-le-Bart, depuis *le lundi 9 avril au samedi 28 avril* 1866 inclusivement, à 5 heures du soir, heure à laquelle les inscriptions seront déclarées closes. La liquidation s'ouvrira à St-Aubin, le lundi 30 avril 1866 à 10 heures du matin, à la maison de Paroisse.

Publications municipales.

Il existe dans la circonscription municipale de Neuchâtel, des gens, probablement de race vandale, dont le plaisir consiste, le dimanche soir surtout, à renverser les clôtures en bois au bord du lac à l'Evole, à crever les murs de vignes, a dévaler les couvertes en pierre dans les propriétés, notamment au chemin de l'Immobilière.

Ces héros ne demandent nullement des spectateurs, mais le conseil municipal voulant surmonter cette modestie, a décidé d'offrir **fr. 50** de récompense à toute personne qui, après avoir eu la bonne chance d'être témoin de ces jeux herculéens, pourra donner des renseignements précis ou contribuer à l'arrestation de quelqu'un de ces remarquables athlètes.

Neuchâtel, le 6 avril 1866.

DIRECTION DE POLICE MUNICIPALE.

Certains propriétaires de magasins au rez-de-chaussée, jettent sur la rue les balayures de leurs magasins ou ateliers, les cendres de leurs fourneaux et autres ordures, tandis qu'il serait si facile d'attendre le passage des tombereaux.

En conséquence et dès maintenant, il sera dénoncé contravention à ceux devant la porte desquels il sera trouvé de pareils dépôts.

Neuchâtel, le 6 avril 1866.

DIRECTION DE POLICE MUNICIPALE.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre, dans une charmante exposition, non éloignée du lac de Neuchâtel et d'un chemin de fer, un excellent domaine d'environ 20 arpents en un seul mas, avec bons bâtiments et d'un très-bon rapport. S'adr. au notaire Boudry, à Yverdon, qui est en outre chargé de la vente de plusieurs immeubles en ville et à la campagne.

6. A vendre, une **petite campagne** voisine du Jardin d'horticulture. S'adr. au bureau de cette feuille.

Propriété à vendre au port d'Hauterive

Lundi 16 avril prochain, les héritiers Schneider-Presset exposeront en vente par voie de minute, dans l'auberge du Cheval-blanc, à Saint-Blaise, dès les 7 heures du soir, leur propriété située au port d'Hauterive, consistant en un grand bâtiment renfermant au rez-de-chaussée un logement servant de débit de vin, très-commode, au bord de la grand'route de Saint-Blaise à Neuchâtel, et aux étages, cinq logements ayant issue sur l'ancienne route, du côté du nord; dans ce bâtiment se trouvent, outre les dépendances pour les logements, une grande cave et emplacement de pressoir; un puits très-abondant et de bonne eau est à l'un des angles du bâtiment. Vis-à-vis, et de l'autre côté de la route, est un petit bâtiment renfermant au rez-de-chaussée, lessiverie et cave, et à l'étage un logement; un jardin, contenant environ 3 ouvriers, garni de bons arbres fruitiers en plein rapport, forme dépendances de ces deux maisons. On vendra aussi une petite maison située au haut du village d'Hauterive, qui renferme deux logements et a comme dépendances un petit jardin; et enfin un terrain en esparcette situé aux Prises de Marin, territoire municipal de Saint-Blaise, contenant 2 ouvriers; il joûte de vent M. F. L. Clottu, et de bise les hoirs Droz. En cas d'offre raisonnable, l'adjudication sera définitive et sans dédit. Pour voir ces immeubles, s'adresser à M. Samuel Tanner, l'un des locataires, et pour les conditions de la vente, à M. Charles Colomb, notaire, à Neuchâtel, ou à M. A. Junier, notaire, à Saint-Blaise.

8. Le notaire Baillot, à Boudry, est chargé de vendre de gré à gré, une vigne d'environ 2 ouvriers, **aux Sagnardes,** rière Auvernier, en rouge, et en très-bon état de culture; elle limite en vent Mad. Bachelin, en bise Ulysse Galland, en joran le chemin, et en uberre David Girard.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

9. On vendra par voie d'enchères publiques, vendredi 13 avril 1866, à Serrières, au domicile de feu Jacob Alder, serrurier, près du moulin à l'anglaise, divers meubles, tels que: **bois de lit, bureau, garde-robes, tables, chaises, des habillements, de la literie, batterie de cuisine** et autres articles. On vendra aussi des **outils de serrurier et de menuisier.** Les montes commenceront à 8 heures du matin.

GREFFE DE PAIX.

Vente d'un atelier de fabricant d'aiguilles de montres, à Cortaillod.

Ensuite de permission obtenue du juge de paix de Boudry, il sera procédé, le lundi 16 avril 1866, dès les 9 heures du matin, dans la maison du citoyen Edouard-Louis Henry, horloger, à Cortaillod, à la vente par voie d'enchères publiques et juridiques des outils ci-après servant à la fabrication des aiguilles de montres, savoir:

Trois grands et deux petits balanciers.
Un tour.
Un laminoir.
Un outil à découper, et un grand nombre de poinçons et de matrices finies.

S'adresser pour voir ces outils au citoyen Ed.-L. Henry, à Cortaillod, et pour les conditions aux greffes de paix de Boudry et de Neuchâtel.

11. La direction des forêts et domaines de la république fera vendre en montes publiques, sous les conditions qui seront préalablement lues, le lundi 9 avril, dès les 7 1/2 heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt de l'Eter:

80 billons de sapin;
4 tas de perches;
160 moules de sapin et 20 de hêtre;
6000 fagots;
15 tas de pièces de hêtre et de frêne pour charronnage.

Le rendez-vous est à la Baraque.

Neuchâtel, le 29 mars 1866.

L'Inspecteur, A. LARDY.

VENTE DE CONFECTIONS.

Lundi 9 avril 1866, dès les 8 heures du matin, le syndic à la masse Bitterly, vendra par enchères publiques, dans la maison Gaille, à Boudry, six paletots neufs, 39 pantalons et 19 gilets; plus, différents meubles, potager, batterie de cuisine et du linge.

A VENDRE.

☛ Auguste Boucard, à la Grandcombe, canton de Morteau, a toujours des **ânes et ânesses** en vente et en louage, pour la selle et le char, **et pour le lait.**

Au magasin de Ch. Landry,
COIFFEUR,

Reçu un grand assortiment de parfumerie, savonnerie, brosserie et peignes provenant des premières fabriques de Paris et de Londres. Spécialités: Véritable vinaigre de Jean-Vincent Bully, eau-de-vie de Lavande et eau de Botot, savon au suc de laitue, savon transparent cristallin. Célèbre pommade du docteur Dupuytren, pommade tonique au quinquina, crême Duchesse et Diaphanine.

Sélénite pour teindre les cheveux en sept nuances.

Ouvrages en cheveux, chignons nouveaux.

☛ Louise Jeanjaquet, modiste, informe le public et sa clientèle en général, que pour la saison d'été elle se trouve bien assortie en chapeaux de paille coupés et ronds, gris et blancs, assortiment de baptême, voiles et couronnes d'épouses, velours en bande de toute couleur, velours soie et anglais, fleurs de parures, fleurs mortuaires, bouquets de main, dentelles, tulles et blondes de toute largeur, cols et manches, plumes, un grand choix de rubans nouveautés, cordelières pour chapeaux, crêpes de toute nuance. Dans le même magasin on prendrait une apprentie.

Demeure: rue du Seyon 10.

16. A vendre, des caisses solides et en bon état, de différentes grandeurs. Chez M. Gruet, rue du Château.

17. A vendre, un grand soufflet de forge et quelques quintaux de ferraille. S'adr. à M. Braun, passementier, rue du Seyon.

Librairie de J. Sandoz

Le tome IVme de l'**Histoire de la Réformation** en Europe au temps de Calvin, par Merle d'Aubigné, gr. in-8, fr. 7»50.

Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée par A.-L. Herminjard. Tome premier, gr. in-8°, fr. 10.

☛ La vente en faveur des **missions,** qui a lieu annuellement à l'Oratoire de la Place-d'Armes, est fixée au **jeudi 19 avril** à 10 heures du matin.

Les personnes bien disposées pour cette œuvre sont priées de préparer quelques ouvrages ou des dons de **quelque nature** que ce soit, et de les remettre aux magasins de MM. Lebet et Niggli.

☛ Jean Eggimann, sellier et matelassier, avise qu'il vient de s'établir en cette qualité au rez-de-chaussée de la maison n° 7, rue Fleury. Il se recommande en conséquence à la bienveillance du public de la ville et des environs, promettant un travail soigné et des prix modérés.

21. L'on offre à remettre un magasin bien achalandé, et dans une des meilleures positions de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

22. A vendre ou à louer, dans le vignoble, un atelier de monteur de boîtes. Le bureau de cette feuille indiquera.

☛ M. Besson fils, à Couvet, voulant reprendre les opérations de banque, offre à vendre son **matériel de distillerie,** qui est en bon état, ainsi que quelques mille litres d'extrait d'absinthe et de liqueurs diverses de sa fabrication. Pour d'autres renseignements, s'adresser à lui verbalement, ou par lettres affranchies.

Effets militaires, n'ayant servi que l'année passée, 15 fr. au lieu de 22 fr.: un havresac noir, un sachet de propreté, une gamelle. S'adr. au bureau d'avis.

25. A vendre, un pressoir en bois, ancien système, pour 25 gerles, et deux cents tuteurs d'arbres, à un prix raisonnable. S'adr. à Jean-Pierre Mury, à Hauterive.

26. M. O. Giesecke, gaînier, place du Marché, informe le public qu'il vient de recevoir de la colle blanche et liquide, qualité supérieure, pour tout coller, au prix de 35 c. la bouteille.

27. A vendre d'occasion, un petit fourneau en fer avec tuyaux et une marmite, deux grandes seilles, un étendage en bois avec tablars en toile mobiles. S'adr. à la fabrique de cigares, St-Jean n° 6.

28. On offre à vendre une ancienne voiture dite calèche, encore bien conservée. S'adr. à M. Couvoisier-Sandoz au Chanet.

29. A vendre deux chevaux de 6 ans environ, de selle et de trait, avec les harnais. S'adr. chez M. le comte de Truguet, à Treytel, près Bevaix.

30. A vendre, environ 800 pieds bon fumier. S'adr. à F. Schupbach, à Valangin.

31. A vendre, un bois de lit en noyer, à deux personnes, avec paillasse à ressorts, propre et bien conservé. S'adresser chez les dames Lanson, rue des Poteaux, n° 1.

AVIS

à messieurs les architectes et entrepreneurs de travaux de menuiserie, parqueterie, charpentes, pilotages, etc.

LA MANUFACTURE DE PARQUETERIE

DE MM. COLOMB & Cie, successeurs de Monnier et Cie à Aigle,

représentés à Neuchâtel par **M. F. CUSIN,** courtier, rue des Moulins 21.

Fournit sur commandes adressées à leur représentant à Neuchâtel, tous les genres de parquets, depuis les plus simples aux plus riches. Le perfectionnement de ses machines, et l'approvisionnement complet des bois dont elle dispose, lui permettent de livrer dans des conditions de bienfacture et de bon marché qui ne redoutent pas de concurrence; des modèles sont déposés chez M. Cusin, lequel se transportera sur les lieux au besoin, donnera tous les détails nécessaires et recevra les ordres dont on voudra bien l'honorer pour le compte de la maison G. Colomb et comp.

Mme CHOPARD, magasin de modes, rue des Terreaux 5, se recommande à ses bonnes pratiques et à la bienveillance du public; son magasin est pour la saison d'été des mieux assorti en chapeaux coupés et ronds, rubans, un beau choix de plumes, de fleurs, résilles, lingerie très-avantageuse; on se charge de transformer les anciens chapeaux et du blanchissage. En solde, un choix de robes, depuis fr. 7 la robe de 7 aunes à fr. 21. A la même adresse, deux jolies chambres bien meublées et bien situées, à louer à des messieurs de moralité.

Mme Œhl-Jaquet, place du Marché, a l'honneur de prévenir sa clientèle que ses assortiments de chaussures d'été sont dans ce moment au grand complet.

---

35. A vendre, un bois de lit en noyer à deux personnes, avec paillasse à ressorts. S'adr. chez M. J. Comtesse fils, rue de l'Hôpital n° 5.

Liquidation de cigares

A des prix avantageux, encore une partie de cigares Grandson, provenant des meilleures qualités de la fabrique de feu M. Masson.

Savoir:

Cabanos non emballés, à	fr. 16	le mille.
4/5 léger, 1re qualité, à	fr. 25	»
4/5 fort, » »	fr. 25	»
4/5 léger, bandes blanches à	fr. 19	»

S'adr. au concierge du château de Grandson.

A vendre, faute d'emploi, une devanture de magasin, avec ses fermentes, bien conservée, en bois de chêne, les volets en sapin se déployant dans des caissons, hauteur 11 pieds, largeur 19 pieds, en dehors des caissons, hauteur 14 pieds, largeur 25 pieds. S'adr. à Ch.-Humbert Jacot.

De l'acide phénique, de son emploi pour prévenir les maladies épidémiques et contagieuses, et pour détruire les insectes qui attaquent les plantes. Prix de la brochure: 60 centimes. A la pharmacie Burno, rue du Marché, à Genève.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
T. BICKERT,

sous l'hôtel du Commerce, place Purry.

Vient de compléter son nouveau magasin avec des marchandises de premier choix.
Spécialité de châles tapis et soie noire pour trousseaux.

Prix modérés.

Les personnes qui désirent faire elles-mêmes leurs confections, trouveront un beau choix d'étoffes; les modèles et la coupe sont mis gratuitement à la disposition des dames.

AVIS AUX DAMES

M. J. REMY-PIARD, n° 5, rue des Terreaux, a l'avantage d'annoncer à son honorable clientèle, ainsi qu'au public en général, que ses magasins viennent d'être complètement réassortis de nouveautés pour la saison.

Lingerie confectionnée pour dames, fillettes et enfants,

dans les articles fins, mi-fins et ordinaires, en

Bonnets de nuit et de matin, cols, parures, chemises russes, camisoles, chemises de nuit et de jour, caleçons, jupons, tabliers, baverons, brassières, capotes, robes de baptême, poignets, colliers, etc.

Corsets cousus et sans couture, dans toutes les tailles et pour tous les âges.
Jupons crinolines, en blanc et en couleur, en coton et en laine.
Jupons cages, article d'Allemagne, pour dames, depuis fr. 2»75.
Jupons cage Thompson, de Paris, dernier modèle.
Chapeaux de paille, dans tous les genres courants, à des prix très-limités.

Plumes, fleurs de modes, couronnes de mariées, voiles d'épouses, fleurs et couronnes mortuaires; rubans, velours, tulles, blondes, voilettes, gaze Donna-Maria, crêpes, grenadine.

Guipures Cluny en blanc et en noir, à prix avantageux.
Valenciennes vraies et imitation.

Gants de peau, qualité des plus recommandables, gants d'été, mitons soie.

Broches fantaisie, pour garniture de chapeaux et coiffures.

Venant de reconstituer son atelier de confection de modes sous la direction d'une demoiselle pratiquant l'état depuis six ans, il se chargera à l'avenir de tous les ouvrages ayant rapport au bonnet, à la coiffure, au chapeau et à la lingerie de toilette, aussi bien pour les réparations que pour le neuf Les commandes seront exécutées promptement, avec soin et dans les meilleures conditions comme prix et confections.

CHEZ JULES NORDMANN,

PLACE DU MARCHÉ, MAISON DE CHAMBRIER.

Toile 7/8 pur fil depuis fr. 1»50 l'aune.	Drap d'été en tout genre.
Nappage, serviettes, coutil et Limoges.	Mérinos français et popeline.
Indienne depuis 90 c. l'aune.	Alpaca et mohair.
Poil de chèvre, 85 c. »	Barége, grenadine.
Mandarine, 90 c. »	Mozambique et gaze de Chambéry.
Etoffes pour jupes, fr 1 »	Flanelle blanche et couleur.
Jaconas pour robes, 85 c. »	Mousseline-laine noire et couleur.
Châles tapis carrés et longs.	Toile laine et reps.
Châles d'été en tout genre.	Fantaisies diverses depuis fr. 8 la robe.
Jupons à disposition, depuis fr. 6.	Foulards, cravates et fichus.

Un grand choix de robes de soie couleur et noir, depuis fr. 35 la robe.
Confections en soie et en drap, mantelets et jaquettes.

Samuel Delachaux

NEUCHATEL

En outre de mon bureau de publications, je m'occupe d'une façon spéciale du commerce de **Papeterie, fournitures d'école et de bureau et articles de fantaisie.** On trouvera chez moi à des prix avantageux, et dans les meilleures qualités:

Papiers et enveloppes à lettres de M. Marion, de Paris, et d'autres bonnes fabriques de France et de Suisse. Papeteries fines, signets imagés, photographies et albums de photographies, buvards simples et garnis, papier d'école et de chancellerie en différents formats et qualités, l'article complet pour le dessin, registres, livres reliés pour comptes, corrigés, cahiers d'école et carnets, en un mot tout ce qui rentre dans le commerce de papeterie. Devant recevoir sous peu de jours une presse à timbrer les papiers de poste et enveloppes, soit en relief, soit en couleurs, je me recommande au public pour ce genre de travaux.

Samuel DELACHAUX.

On rappelle aux amis des missions, que la vente en faveur de cette œuvre, aura lieu, comme de coutume, la première semaine de mai prochain. Le jour et le lieu de la vente seront indiqués ultérieurement.

François Perdrisat, jardinier-fleuriste, annonce à MM. les amateurs qu'il vient de recevoir des caisses à panneaux mobiles, de diverses grandeurs; ces caisses sont d'une élégance et d'une solidité parfaites; pouvant se démonter à volonté, elles offrent par là une grande facilité pour la transplantation. Pour les voir et pour le prix, s'adresser à son établissement, au faubourg de la Maladière.

---

45. Du beau miel coulé au château de Beauregard.

---

46. Au n° 15, rue du Seyon, à vendre, un étau pesant 83 livres, en bon état, une filière française avec 6 terrots. — Chez le même on remplace les verres de lunettes.

---

47. A vendre environ 100 pieds de fumier de chèvre. S'adr. à Jean Gautier, à l'Ecluse, n° 25

Au bon marché sans pareil.

B. Hauser-Lang, rue des Moulins n° 1, vis-à-vis du débit de sel, informe le public et particulièrement sa clientèle, qu'il vient de recevoir un grand choix de confections pour hommes et enfants, pour la saison prochaine.

Sans liquidation ni cessation de commerce, il vendra à plus bas prix que partout ailleurs.

Grand assortiment de chemises, cravates, roulières, etc.

---

49. Un **équipement de soldat d'infanterie,** presque neuf, est à vendre à très-bas prix, au n° 21, faubourg du Lac, au 1er.

ATTENTION. L'on offre à vendre mille à deux mille pieds de fumier moitié de cheval et moitié de vache. S'adr. à M. Sottaz, restaurant rue St-Maurice 12.

M. Pascal Ferralli,

a l'honneur d'annoncer qu'il a transféré son magasin au bâtiment des concerts, et qu'il se trouve bien assorti en quincaillerie, bijouterie, parfumerie et lingerie. De plus, un beau choix de gants en peau et fil d'Ecosse, mitons soie dans les meilleures qualités, cravates pour dames et messieurs, genre nouveau, filets résilles avec garnitures de bon goût, et sans garnitures depuis 25 cent., crinolines, cages, spécialité de peignes en caoutchouc, peignes ronds pour fillettes, peignettes à friser, de poche et à tresses. Ces marchandises se recommandent tant par la qualité que par la modicité des prix. P. Ferralli fera son possible pour contenter les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

SPAR-CAFEE-MEHL

FUR HAUSFRAUEN.

Poudre de café économique dite: pour ménagères,

en paquets de papier bleu foncé, avec étiquette rouge.

Cette nouvelle sorte de surrogat, inventée et préparée par les soussignés, est introduite dans un grand nombre de familles, grâce à ses excellentes qualités et à l'économie qu'elle présente.

Ne se fier qu'aux paquets portant notre signature: Kuenzer et Comp.
Fribourg en Brisgau.

On la trouve dans les principaux magasins de la ville et du canton.

SAMUEL DELACHAUX

éditeur à Neuchâtel.

BUREAU DE PUBLICATIONS

à forfait, de compte à demi, ou pour compte d'auteur.

Le nouveau catalogue de mes publications va paraître, et je l'enverrai franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie, comme aussi on pourra toujours se le procurer à mon bureau.

MM. les pasteurs et les administrations d'école jouiront d'un rabais notable sur les ouvrages pris en nombre.

A l'occasion des fêtes de **Pâques,** je rappelle que j'ai en provision et en diverses reliures:

Exercices de piété pour la communion, par Gonthier.
Pain quotidien des chrétiens.
Manne céleste.
Imitation de Jésus-Christ, en deux formats.
Guide pour le culte de famille.
Voix chrétienne, par Rochat.
A mes catéchumènes, par feu le pasteur Delachaux.
La croix de Christ, avec figures gravées.
Echos et souvenirs de la chaire chrétienne.
Choix de 80 passages de la Bible, renfermés dans un étui.
Les œuvres de Rochat.
Dispensations de Dieu envers George Muller.
Lavater, Journal d'un observat. de soi-même.
Mémoires de A.-N. Groves, avec portrait.
La Nourriture de l'âme.

---

54. A vendre, un grand potager à deux foyers, avec 4 marmites n° 15 et une grande bouilloire en cuivre. De même un autre potager en fer avec bouilloire en cuivre. Adresse: rue des Moulins n° 15, 1r étage.

---

55. On offre à vendre une arche à grain, et une paire de beaux paons avec les œufs. Le bureau d'avis indiquera.

FÉCONDINE

Engrais naturel concentré.

Fabrique de MM. Wicky et Castella, à Fribourg; dépôt chez M. L.-F. Lambelet, à Neuchâtel.

Cet engrais s'emploie pour fumure ordinaire, à raison de 4 à 6 quintaux par pose de champ et de 2 à 3 onces par cep de vigne.

Prix de vente fr. 11 le quintal, pris à Neuchâtel par tonneaux de 3 à 400 livres, emballage gratis.

Les prospectus indiquant le mode d'emploi de cet engrais sont à la disposition des personnes qui désireraient en prendre connaissance.

Guérison radicale des hernies.

Depuis nombre d'années, le soussigné possède pour la guérison des hernies une pommade, qu'il a employée avec les succès les plus heureux. Cédant aux nombreux encouragements et aux pressantes sollicitations des personnes qui ont été guéries, il entre dans un cercle d'opérations plus vaste et présente sa pommade à toutes les personnes atteintes de hernies, comme un remède excellent, ne renfermant surtout aucune substance nuisible à la santé.

On ne peut se la procurer qu'à raison de fr. 5 le pot chez l'inventeur Godefroy STOURZENEGGER, à Hérisau, (Appenzell).

CERTIFICATS: Je déclare à M. G. Stourzenegger avec plaisir, que dans le court espace de 3 à 4 semaines, par l'emploi d'une simple pommade, il a guéri d'une hernie inguinale mon enfant, âgé de 10 semaines. Je recommande de tout cœur M. Stourzenegger à tous ceux qui souffrent de ce mal.

Hérisau, le 16 août 1865.
J.-Mart. Meyer fabricant.

Le soussigné, âgé de 70 ans, certifie par les présentes, qu'ayant employé la pommade herniaire de M. Godefroy Stourzenegger, il vient d'être heureusement et totalement guéri d'une hernie inguinale, dont il souffrait plus de 20 ans.

Espen, près Bischofzell, le 20 octobre 1865.
Fr.-Xav. Epper.

ON DEMANDE A ACHETER.

58. On demande à acheter de rencontre un sac d'écolier encore en bon état. S'adr. rue St-Honoré, 6, premier étage.

59. On demande à acheter, **pris sur place,** quelques chars de bon foin, livrable et payable au fur et à mesure des besoins. S'adr. au bureau d'avis en indiquant le plus bas prix.

MM. Jaquet et C^e^, Ecluse n° 19, demandent à acheter des pipes vides d'Allemagne de 400 pots environ.

61. On demande à acheter pour l'établissement du Prébarreau, deux grands feuillets de table. S'adr. à la directrice de l'établissement.

A LOUER.

62. A louer pour la St-Jean, un local pouvant servir avantageusement comme magasin, bureau ou atelier. S'adr. à M. Malan, instituteur, à la grande brasserie, entrée par la terrasse.

63. A louer un rez-de-chaussée composé de magasin, arrière-magasin ayant au-dessous une grande cave sèche et éclairée, et un bâtiment attenant renfermant remise, écurie et fenil. Cet établissement avantageusement situé à l'angle de deux rues, à proximité du marché et au centre du commerce, a servi jusqu'ici à un étal de boucherie et conviendrait également à tout autre commerce. S'adr. au bureau d'avis.

64. A louer, pour la St-Jean prochaine, un petit appartement dans la maison n° 8, rue de l'Hôpital. S'adr. même maison, au café Muller.

65. A louer de suite une chambre meublée pour un ou deux messieurs, ou deux jeunes filles tranquilles. S'adr. rue du Prébarreau, 5 au 1^er^.

66. A louer, pour la St-Jean, un petit logement composé d'une chambre à feu, cave et galetas. S'adr. à François Berthoud, à Port-Roulant, n° 3.

67. On offre à louer, pour de suite, un établissement de jardinier, à Tivoli, près la ville, se composant d'un jardin d'environ 6 ouvriers planté d'arbres fruitiers, d'une vigne de deux ouvriers environ, et d'une habitation. Pour les conditions et voir l'immeuble, s'adresser chez M. Fritz Hammer, à l'Ecluse, n° 14.

68. A louer, pour de suite, près la ville, à Tivoli, n° 1, une maison composée de 5 chambres, cuisine et dépendances. Pour les conditions et voir l'immeuble, s'adr. à M. Fritz Hammer, à l'Ecluse n° 14.

69. A louer pour la St-Jean, un logement au midi, composé de 4 pièces et dépendances. S'adr. faubourg du Crêt, 17.

70. A louer de suite, une chambre meublée, rue des Moulins n° 45.

71. Dès la St-Jean, ou plus tôt, à des conditions très-favorables, un appartement de sept pièces, rue du Môle n° 3. S'adr. à MM. Jeanfavre et Dumarché

72. A louer, une chambre meublée, pour un monsieur. S'adr. à M. Schoumacher, brasserie Vuille, au second, par le grand escalier sur la route de l'Ecluse.

73. A louer, à un monsieur, une chambre meublée très-bien située, faubourg du Lac, n° 17.

74. A remettre de suite deux chambres meublées, indépendantes, à 3 minutes de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

75. A louer, une chambre meublée. rue des Halles, n° 5, au 3^e^. La même personne offre des pommes de terre à vendre.

76. Pour la St-Jean prochaine, le deuxième étage de la maison n° 12 rue du Coq-d'Inde, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances nécessaires. S'adr. au 1^er^ étage de la dite maison, où il y a une chambre à louer pour des messieurs, avec la pension.

77. Pour de suite, si on le désire, une petite chambre meublée à un premier étage, pour un jeune homme de bureau. S'adr. rue du Temple-Neuf, n° 24.

78. Pour la St-Jean ou plus tôt, on offre à louer, dans la maison de M. Dirks, faubourg de l'Hôpital, un logement propre, de 5 pièces, soit chambres et cabinets, avec toutes les dépendances. S'adr. au propriétaire au second étage, même maison, chaque jour avant midi. Chez le même, un autre logement de 3 chambres et les dépendances, dans sa maison n° 42, même rue.

79. A louer, de suite, une chambre meublée se chauffant, avec la pension. S'adr. rue du Temple-Neuf, 11.

80. A louer, une petite chambre non meublée, au 4^e^ étage de la maison de Mme Borel-Wittnauer, rue de l'Hôpital, n° 15

81. A louer, pour la St-Jean, dans la maison n° 5, rue de la Place-d'Armes, un logement de 4 chambres et dépendances. S'adr. au second étage, même maison.

82. A louer, dès St-Jean prochaine ou plus tôt si cela convient, un beau logement au premier étage, rue de la Treille 10, composé de 4 grandes pièces ayant vue sur la rue du Seyon et place Purry, cuisine, mansardes et autres dépendances. S'adr. rue de la Treille 10, 2^me^.

83. A louer, pour la St-Jean prochaine, un bel appartement situé au premier étage de la maison Jeanrenaud à la Boine, n° 6, composé de trois chambres avec toutes les dépendances et la jouissance d'une portion de jardin. S'adr. pour les conditions à P.-H. Guyot, notaire, rue du Môle 1, et pour visiter le logement au locataire actuel.

84. A louer, de suite, aux Grattes près Rochefort, ensemble ou séparément, un appartement composé de trois chambres, cuisine, caves, grange, remise, écurie, plus 9 poses environ de prés et champs, et une pose de verger. S'adr. à la veuve de Claude-François Béguin, au dit lieu.

ON DEMANDE A LOUER.

85. On demande pour-y entrer vers le mois de septembre, un appartement de 6 à 7 chambres de maîtres avec dépendances nécessaires, situé au soleil levant, rapproché du lac et au faubourg si possible. Déposer les offres au magasin de M. Woodey-Suchard.

86. Deux dames demandent pour la St-Jean prochaine un logement de 3 chambres, exposé au midi. S'adr. rue des Epancheurs n° 8, second étage.

OFFRES DE SERVICES.

87. Une jeune allemande, 18 ans, parlant passablement le français, cherche pour de suite une place de femme de chambre, ou dans un magasin. S'adr. à Henriette Rossel, rue du Temple-Neuf, n° 6.

88. Une vaudoise, 24 ans, munie de bonnes recommandations et qui connaît les travaux du sexe, désire se placer en ville comme femme de chambre; elle pourrait entrer de suite. S'adr. à M. Pierre Muller, rue des Moulins, n° 9, à Neuchâtel.

89. Une jeune fille allemande, active, fidèle, pleine en général de bon-vouloir, ayant de plus quelque habitude du service, cherche à se placer. Elle pourrait entrer de suite. S'adr. à Mesd. Clerc, Grand'rue n° 6.

90. Une jeune personne du canton de Soleure, qui sait bien faire la cuisine, demande une place pour le 24 avril. Elle parle un peu le français. Bons témoignages. S'adr. rue des Halles n° 9, au 3^e^.

91. Une domestique de la Suisse allemande, qui sait faire une bonne cuisine ordinaire et tous les travaux du ménage, désire entrer en place de suite. S'adr. à Thérèse Tschiffeli, rue des Chavannes, n° 15, au 1^er^.

92. Un jeune instituteur, porteur de bons certificats, désire partir pour l'étranger en qualité de précepteur; — un jeune jardinier aimérait se placer en ville; — un homme de 40 ans cherche une place de cocher dans une bonne maison; il a de bonnes recommandations; — un jeune garçon qui parle et écrit allemand, français et anglais, désire entrer dans une maison de commerce, de préférence à l'étranger, bonnes recommandations. On demande plusieurs domestiques des deux sexes. S'adr. à M. Ch.-Ant. Nicole, agence générale, ruelle du Port, n° 4, 1^er^ étage.

93. Une fille bernoise, âgée de 20 ans, parlant bien le français et sachant bien faire un ménage ordinaire, coudre, tricoter et repasser, munie de bonnes recommandations, désire se placer de suite comme servante. S'adr. chez Louis-Constant Tissot, faubourg de l'Hôpital, n° 48.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

94. Au café Français, à Neuchâtel, on demande un jeune homme de 15 à 16 ans pour apprenti sommelier.

95. Madame Berthoud-DuPasquier demande pour la St-Jean une bonne cuisinière.

96. On demande de suite un bon domestique. S'adr. aux bains de l'Evole.

96. Mad. de Marval-Rougemont demande pour la St-Jean, une femme de chambre, préférablement de la Suisse française.

97. On demande de suite une fille de chambre parlant français et allemand, et qui soit au fait du service. Inutile de se présentrer sans de bonnes recommandations. S'adr. à la Fleur-de-Lys.

Une dame américaine désirerait trouver de suite une personne d'expérience de la Suisse française, sachant coudre, à même de prendre soin complètement de jeunes enfants, et disposée à la suivre en Amérique, où elle compte retourner dans quelques mois. Conditions avantageuses. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. à Mme Wollichard, rue de Flandres, 2.

99. On demande pour le mois de mai, une domestique sachant le français, pour faire les travaux d'un ménage. S'adr. rue des Moulins n° 27, au 2^e^.

100. On demande pour les premiers jours de mai une femme de chambre parlant le français, qui connaisse le service d'une bonne maison, les ouvrages à l'aiguille et le fin blanchissage, munie d'excellentes recommandations. S'adr. à Mlle Louise Grossmann, rue du Château, maison Fornachon.

101. On demande pour la St-Jean, à la campagne, une cuisinière expérimentée et une bonne connaissant le service des chambres; l'une et l'autre doivent parler le français, et pouvoir produire des certificats de leur moralité. S'adr. chez Mme Leuba-Strecker, à Colombier.

102. On demande de suite, pour un hôtel de la campagne, une bonne domestique parlant le français, pour aider dans tous les travaux de la maison. S'adr. chez M. Gerster, charcutier, rue des Poteaux, à Neuchâtel.

103. On demande une servante sachant bien faire la cuisine et tous les ouvrages d'un ménage soigné. S'adr. au bureau d'avis.

104. On demande une femme de ménage, Vieux-Châtel 7, 2^e^ étage.

105. On demande, pour entrer sous peu, une servante forte, ne parlant que français. S'adr. n° 5, rue St-Maurice.

106. Pour un comptoir de la ville, on demande un **commissionnaire** âgé de 12 à 15 ans, recommandé. S'adr. au bureau d'avis.

107. On demande, pour la campagne et pour entrer à la St-Jean, une femme de chambre connaissant déjà le service, et une cuisinière très-entendue. On tient particulièrement à de très-bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

108. On cherche, pour St-Jean, une fille sachant faire un bon ordinaire. Inutile de se présenter sans de bons certificats S'adr. au bureau d'avis.

109. On demande pour un grand ménage, une domestique recommandable sous tous les rapports et qui sache faire un bon ordinaire. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

110. Perdu, au quai du gymnase, un petit manteau gris d'enfant. Le rendre Terreaux n° 5, 2^e^ étage.

111. L'année passée, aux fêtes de Pâques, on a perdu sur le quai du collége, un **mouchoir en toile;** aux promotions suivantes, on a encore perdu en allant au Mail, par la promenade, un mouchoir pareil. Ces deux mouchoirs sont marqués P. L., grandes lettres brodées. Les personnes qui les ont trouvés, sont priées de les rapporter au magasin des dames Lanson, qui seront très-reconnaissantes.

112. Perdu un carnet de poche **(agenda);** la personne qui l'a trouvé, est priée de le remettre au bureau d'avis, contre récompense.

AVIS DIVERS.

113. On demande à emprunter pour fin courant et moyennant bonnes garanties, une somme de fr. 1500. S'adr. à M. Matile, notaire, Terreaux n° 7.

De bons ouvriers monteurs de boîtes or et argent, trouveraient à se placer de suite chez MM. C. H. Perrin et fils, à Cormondrèche. Il est parfaitement inutile de se présenter si l'on ne peut donner des assurances positives de capacité et de régularité au travail.

CONFÉRENCE au profit de **l'Asile des vieillards suisses,** par M. F.-U.-Jules Jurgensen, lundi 9 avril, à 5 heures du soir, dans la salle circulaire du gymnase.

Sujet: *Quelques mots sur le théâtre contemporain. — Ponsard, sa biographie, son œuvre. Lecture de plusieurs scènes du lion amoureux.* Finance d'entrée: 50 centimes.

116. MM. Jaquet et C^e^, Ecluse, n° 19, reçoivent dès maintenant les toiles à blanchir, sans procédés chimiques.

L'on demande un graveur d'ornemens, sachant bien disposer, que l'on mettrait au fait de la gravure des cadrans métalliques. La préférence sera accordée à un homme marié de conduite exemplaire; il devra entrer d'ici à 15 jours. S'adr. à MM. C. H. Perrin et fils, à Cormondrèche.

118. Un jeune homme qui est au fait du commerce, désire se placer au plus vite dans une maison du canton ou à l'étranger. S'adr. au bureau d'avis.

AVIS

A partir de lundi, la chancellerie du vice-consul de France sera ouverte de 10 heures à midi, et de 3 à 5 heures.

Les membres de la **société de tir,** du district de Boudry, sont convoqués en assemblée générale obligatoire, pour le dimanche 15 avril courant, à 3 heures de l'après-midi, à l'hôtel-de-ville de Boudry.

Le Secrétaire de l'assemblée générale,
L. Udriet.

M. BUSSON, officier de santé, membre correspondant du Cercle médical de Montpellier, **chirurgien-dentiste,** reçu par la Commission de santé du CANTON DE NEUCHATEL. A la demande de plusieurs personnes, il se rendra à Neuchâtel tous les mois, et sera déjà en cette ville les 16 et 17 courant, hôtel du Faucon, chambre n° 14, où il recevra de 9 heures du matin à 6 heures du soir. M. Busson fera chaque fois annoncer son arrivée. Il se charge de faire en 48 heures un dentier complet, dont il garantit la solidité pendant 10 ans; prix modérés. S'initiant à toutes les découvertes nouvelles de la prothèse dentaire, M. Busson se charge non-seulement de la pose des dentiers à base de caoutchouc valcanisé, mais aussi des dents émoplastiques, sans douleurs, sans extractions de racines, ligature ni crochets, et garanties inaltérables; ces appareils, d'une rare perfection et d'une substance inaltérable, se placent et se déplacent à volonté.

AVIS

Les Communiers actifs de Cortaillod sont convoqués en assemblée générale lundi 9 avril courant, à 8 heures du matin, au lieu ordinaire.

ORDRE DU JOUR:

1° Affaires ordinaires.
2° Examen définitif et adoption, cas échéant, des plans de reconstruction de l'usine.

Cortaillod, le 5 avril 1866.

Le Secrétaire de l'assemblée générale.

123. Dans un bon atelier d'horlogerie de cette ville, on demande en apprentissage pour St-George, deux jeunes garçons intelligents. Il seront nourris et logés. Le bureau de cette feuille indiquera.

Danse publique, dimanche 8 courant, au restaurant Nussbaumer, faubourg Maladière. On y trouvera bonne musique de la ville et rafraîchissements de toute espèce.

Soirées de physique amusante

données à la brasserie Vuille

aujourd'hui samedi, et dimanche et lundi, chaque soir dès 8 heures, par **M. Moreni,** professeur de physique et élève du célèbre **Bosco.** La soirée d'aujourd'hui sera donnée gratuitement, afin que le public puisse juger, sans bourse délier, de l'adresse et de l'habileté du prestidigitateur; dimanche et lundi il sera perçu une finance d'entrée de 50 cent. par personne.

Théâtre de Neuchâtel.

Lundi 9 avril 1866.

Grand succès du jour: 400 représentations à Paris — 50 représentations à Genève. **LA BELLE HÉLÈNE,** opéra bouffe en 3 actes, par L. Halévy, musique de J. Offenbach, et **Soufflez-moi dans l'œil,** vaudeville en un acte, joué par MM. Guerchet et Mouhé. On commencera à 7 3/4 heures.

127. Encore de la **bonne terre végétale,** à prendre gratuitement aux Bercles. S'adr. à L. Ramseyer, entrepreneur, à l'Ecluse.

☞ Trois faiseurs de secrets trouveraient de l'ouvrage suivi et lucratif chez MM. C. H. Perrin et fils, à Cormondrèche.

129. On demande de suite, pour Auvernier, des ouvriers repasseurs, pour travailler dans un bon courant. S'adr. au bureau d'avis.

FILATURE

M. Jean Gygax-Vioget informe le public qu'il vient de s'établir à Grandchamp rière Boudry, et qu'en qualité de filateur, il filera pour les particuliers la laine qu'ils lui confieront, et confectionnera leur milaine et leur drap avec tout le soin possible, garantissant son ouvrage, et aux prix les plus modérés. Il espère ainsi mériter la confiance qu'il sollicite, recommandant son établissement naissant, dans lequel on trouvera constamment en vente, outre de la laine filée, des étoffes de sa fabrication. S'adr. à lui-même, à Grandchamp.

131. On prendrait quelques pensionnaires pour la table dans une pension bourgeoise. S'adr. rue du Seyon, à l'épicerie König.

Mme veuve Herr a l'honneur de rappeler au public et particulièrement aux administrations et aux personnes pour lesquelles elle a exécuté des travaux, qu'elle continuera comme par le passé et avec de bons ouvriers, à exécuter les travaux de pavage qui lui seront confiés, aux meilleures conditions possibles et à des prix raisonnables.

Avis important pour dames et messieurs.

Par le moyen d'une teinture française, on est parvenu à teindre les gants en peau déjà portés, en 13 couleurs très-solides, qui les rendent comme neufs, à 80 c. la paire. Ce prix modéré fait espérer que l'on profitera de cette nouvelle découverte. (Ecrire franco). S'adr. à C.-A. Tschirky, coiffeur au Locle.

Le restaurant de la Chaumière au Mail, sera ouvert tous les dimanches et lundis.

☞ La PENSION DES PETITES ISLES, près Boudry, établie par un comité de dames dans le but d'offrir aux institutrices originaires de la Suisse française, une retraite momentanée ou prolongée, sera ouverte dès le 1er juillet 1866. Sont aussi admises temporairement des étrangères vouées à la même vocation, résidant dans le pays.

Pour renseignements, s'adr. par lettres affranchies à Mme Mercier, à Boudry, près de Neuchâtel.

MAISON DE SANTÉ BOLLINGER
A BERNE.

Aucun établissement public ne pouvant avoir égard à la condition et aux besoins divers de chaque malade, il fallait à Berne une maison de santé particulière.

Pendant quatorze ans infirmier à la section de clinique chirurgicale de l'hôpital de l'Ile, les suffrages de plusieurs médecins m'ont décidé à cette entreprise, jointe à la confection et à la vente de toute sorte d'appareils de chirurgie.

Je m'efforcerai de mériter la confiance du public, tant par mon entière sollicitude pour les personnes confiées à mes soins, que par la modicité des prix. — Tout malade sera libre de choisir son médecin.

Berne, décembre 1865.

Balthasar Bollinger.

La maison de santé susdite est recommandée au public par MM. les docteurs

Lucke, professeur.
A. Vogt.
Bourgeois.
Demme, professeur.

137. Les communiers de Boudry, internes et externes, sont convoqués en assemblée générale règlementaire, pour l'acceptation des comptes présentés par le Conseil administatif.

Cette assemblée aura lieu à l'hôtel-de-ville de Boudry, le lundi 9 avril prochain, à 8 heures du matin.

Boudry, le 26 mars 1866.

Le Secrétaire des assemblées générales,
Pomey.

COURS DE PEINTURE

en 4 séances de 2 heures chacune, autorisé et recommandé par le département de l'éducation publique du canton de Neuchâtel. Nouvelle invention pour la peinture sur porcelaine, verre, marbre, velours, drap, etc. (**Ne pas confondre** avec la décalcomanie). La connaissance préalable du dessin n'est pas exigée. Prix du cours: 5 francs. On est prié de s'adresser tous les jours jusqu'au lundi 9 avril, à Mme Michelis, de Berlin, hôtel des Alpes n° 9, à Neuchâtel.

NB. Leçons particulières à domicile.

Société suisse pour l'assurance du mobilier.

Les assurés peuvent réclamer le compte-rendu de la 59me année d'assurance, au bureau de l'agent soussigné, rue du Neubourg, n° 19.

Ch. Schinz

LA GERMANIA
COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES
sur la vie,
A STETTIN.

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CANTON:

A. DAGOND ET RUEDIN,
place du Marché n° 8, Neuchâtel.

Capital de garantie, fr. 11,250,000.

Résumé des affaires du 1er mars 1865 au 1er mars 1866,
montant des propositions: fr. 71,970,481.

Cette compagnie, avantageusement connue, opère aussi dans les cantons de Berne et Genève; elle contracte toutes espèces d'assurances sur la vie, et ses tarifs ne sont pas élevés; toutes les classes de la population trouveront dans cette assurance un moyen d'assurer l'avenir de leurs familles, contre une légère rétribution qui pourra, selon le désir de l'assuré, se payer en une prime annuelle, semestrielle, trimestrielle et même mensuelle. Nous engageons fortement le public à prendre connaissance des tarifs de **La Germania,** qui seront remis avec plaisir aux personnes qui en feront la demande, ainsi que tous renseignements nécessaires.

141. Toujours des cuveaux à lessive à louer, avec boîte en cuivre et trépieds, au magasin rue des Moulins 59. Le même demande à acheter des bouteilles vides.

142. Une pauvre malade désirerait beaucoup avoir un vieux lit-de-repos ou canapé dont on n'aurait plus l'emploi. Elle serait des plus reconnaissante envers la personne qui voudrait bien le lui procurer. S'adr. à Mme de Perrot, rue des Terreaux.

143. Une bonne lingère demande de l'ouvrage pour le raccommodage comme pour le neuf. S'adr. au Tertre n° 8, au plain-pied à gauche.

144. On désire placer, pour la fin du mois, un enfant en nourrice, en ville ou à la campagne. S'adr. à Mme Lehmann, sage-femme

145. Une bonne nourrice désire avoir un enfant chez elle. S'adr. chez Mme Julie Christinat, sage-femme à Boudry.

☞ M. G. Woltz, professeur au gymnase, à Stuttgart, prendrait en pension quelques jeunes gens désireux de fréquenter les écoles publiques de cette ville. L'année scolaire y commence au milieu du mois d'octobre, mais pour pouvoir suivre les classes avec succès, il serait bon que les jeunes gens de la Suisse française arrivassent déjà au printemps pour se préparer convenablement dans l'allemand. Ils en trouveraient le moyen dans la famille même du professeur qui n'exigerait rien pour ces leçons. Le prix de la pension varie de 750 à 860 fr. S'adr. pour les renseignements, à L. Kurz, à Neuchâtel, ou à M. Woltz, lui-même.

☞ Les sociétaires du **tir** dit de **l'Ascension**, de Corcelles et Cormondrèche, sont invités à se rencontrer en assemblée générale, le samedi 7 avril prochain, à 7 ½ heures du soir, chez le citoyen Louis Droz, à Cormondrèche.

Le Secrétaire.

ATTENTION!

Dimanche 8 avril, danse publique dans la grande salle de l'hôtel du Lac à Auvernier, à la suite du jeu d'œufs; bonne réception est réservée aux amateurs.

ATTENTION.

Dimanche 8 avril, il y aura **jeu d'œufs** pour la première fois, à Cormondrèche, fait par les jeunes gens de Peseux, Corcelles et Cormondrèche. A la suite du jeu, **danse publique**, avec la bonne musique des bonnets rouges, chez le citoyen Dothaux, cafetier, au dit Cormondrèche, où bon accueil est réservé aux amateurs. Arrivez!

Pensionnat
et
INSTITUT DE DEMOISELLES
à CONSTANCE

Cet institut de demoiselles qui est sous l'autorité de l'Etat, commence un nouveau cours le 20 avril.

On y enseigne toutes les branches qui sont demandées par la civilisation présente. L'institut reçoit dans les trois classes dont il se compose des élèves de 8 jusqu'à 17 ans.

Les leçons sont composées des branches suivantes: l'allemand, le français, l'anglais, l'histoire, la littérature, la géographie, l'histoire naturelle, l'arithmétique, l'écriture, le dessin, le chant et les ouvrages manuels.

Si les élèves étrangères désirent faire leur première communion, cela peut se faire dans l'institut même.

Les annonces sont à faire à la directrice et propriétaire de l'institut

Mademoiselle Sophie Baumann.

Et pour les renseignements s'adresser à MM. Klein, pasteur, Vögelin, Stœsser, préfet, et Heiser, à Constance.

151. Un jeune homme, âgé de 18 ans, parlant l'allemand et quelque peu le français, aimerait trouver pour le 1er mai prochain et pour quelques mois, une place de volontaire-sommelier. Il peut présenter de bonnes recommandations S'adr. par lettres affranchies sous les initiales H. K. n° 128, poste restante, à Carlsruhe.

152 Le citoyen Charles Girard, de Savagnier, demande un fermier pour la culture de 34 poses de terre, pour l'époque de St-George 1866. S'adr. à lui-même, au dit lieu, pour les conditions.

153 Une fille du canton de Berne, âgée de 18 ans, ayant appris l'état de modiste, désirerait se placer comme telle à Neuchâtel ou dans un village du canton, où elle trouverait l'occasion d'apprendre le français S'adr. au bureau de cette feuille.

154. Un visiteur expérimenté dans l'horlogerie, ayant l'intention de venir habiter Neuchâtel ou les environs, aimerait trouver une place de visiteur en cette ville Il peut fournir toute espèce de renseignements, et serait disponible le 1er mai S'adr. au bureau de cette feuille.

155. On demande une apprentie ou assujettie tailleuse. S'adr. Ecluse, n° 5, maison Metzner.

ETAT CIVIL DE NEUCHATEL.

PROMESSES DE MARIAGE

Christian Liechti, agriculteur, bernois, domicilié au Suchiez, et Elisabeth Fawer, domestique, domiciliée aux Geneveys-sur-Fontaines.

Johannes Eggimann, sellier, bernois, et Anna Streit; les deux dom. à Neuchâtel.

Charles-Louis-Auguste Berthoud, charpentier, vaudois, et Fanchette Terrin, blanchisseuse; les deux domiciliés à Neuchâtel.

François-Justin Sandoz, négociant, du Locle, et Euphrasie Jacot; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Théophile Cornaz, agriculteur, vaudois, domicilié à Rovray (Yverdon), et Rosette-Amélie Rod, domiciliée à Serrières.

NAISSANCES.

26 mars. Wilhelmine-Emilie, à Charles-Rodolphe Friedli et à Caroline-Philippine née Jeanjaquet, bernois.

27. Edouard, à Alphonse-Olivier Barrelet et à Hélène-Uranie née de Pury, de Neuchâtel.

28. Numa-Louis, à Numa Meister et à Justine-Madelaine née Aldinger, bernois.

29. Marthe-Louise, à Alexandre-Alphonse Philippin et à Henriette née Gallaz, de Neuchâtel.

29. Ida-Louise, à Charles-Frédéric Braun et à Pauline-Marguerite née Muller, français.

30. Jean-Albert, à Jacob Winkelmann et à Marianne née Muller, bernois.

30. Christian-Wilhelm, à Louis-Wilhelm Ulrich et à Hortense née Jacot, de Villiers.

1er avril. Emile, à Emile-Augustin Tripet et à Anna-Maria née Rieber, de Chézard et St-Martin.

1. Adolphe-Théophile, à Gottlieb Bühler et Anna-Elisabeth née Jaussi, bernois.

4. Marie-Louise-Julia, à Louis Rilliet et à Louise née Maillet, genevois.

DÉCÈS.

31 mars. Jean-Frédéric Jeanneret, 82 ans, 9 mois, 6 jours, tailleur d'habits, époux de Rosalie née Clerc, du Locle.

1er avril. Pauline-Louise-Marie, 1 an, 3 mois, 3 j., fille de Jean-Georges Straub et de Marie-Madelaine née Buhler, wurtembergeois.

2. Arnold, 1 an, 6 mois, 13 jours, fils de Auguste-Samuel Biolley et de Adèle née Matthey-Pierret, fribourgeois.

4. Henri Lambelet, 73 ans, 10 mois, 28 jours, couvreur, époux de Marie-Marguerite née Stud, des Verrières.

4. Julie-Henriette née Bonzon, 60 ans, 8 mois, 19 jours, blanchisseuse, épouse de Johann-Jacob Laubscher, bernois.

5. Edouard-Alfred, 7 mois, 22 jours, fils de Jean-Henri Schneider et de Marie née Fräuchiger, bernois.

Nouvelles.

Vienne, 3 avril. — Il se confirme que la démarche faite par M. de Bismark pour gagner à la Prusse les Etats moyens a complétement échoué.

Les gouvernements ont déclaré qu'ils prendront parti contre celui qui se rendra coupable de rupture vis-à-vis de la Confédération.

3 avril. — Les journaux regardent la guerre comme inévitable.

A l'occasion de la situation politique, le gouvernement aurait conclu avec le Crédit mobilier des traités considérables pour des livraisons de grains.

4 avril. — L'exportation des chevaux a été interdite dans tout l'empire.

D'après la *Gazette de Vienne* (semi-officielle), si la Prusse refuse une déclaration conforme à celle que réclame la note autrichienne du 31 mars, elle prouvera qu'elle ne respecte pas le droit fédéral et qu'elle veut troubler la paix de l'Allemagne.

4 avril. — Les journaux affirment que les préparatifs de guerre de la Prusse sont positifs.

Un télégramme de Florence, publié par la *Presse*, annonce qu'un camp fortifié et composé de 70,000 hommes, va être établi près de Bologne sous le commandement en chef du général Cialdini.

Dans la Silésie, les habitants des environs de la frontière ont été appelés pour travailler aux fortifications; en outre, le gouvernement prussien aurait prohibé l'exportation des chevaux, même avant la décision de l'Autriche.

Berlin, 5 avril. — La *Correspondance provinciale* dit: « La Prusse n'est pas insensible à l'indice sérieux de sentiments amicaux de l'Autriche favorables à la Confédération, mais l'Autriche doit consentir premièrement au changement des règlements militaires de la Confédération, si elle veut donner une garantie de son désir sincère de maintenir la paix. La Prusse a parlé nettement sur la réforme fédérale, d'autant plus urgente, que les réponses des gouvernements de la Confédération sont moins satisfaisantes. Ces réponses affermissent la Prusse dans sa résolution de poursuivre la réforme réclamée. »

Paris, 5 avril. — A la suite de communications échangées entre le général Bazaine et Maximilien, l'empereur a décidé que les troupes françaises évacueront le Mexique en trois détachements. Le premier partira en novembre 1866, le second en mars 1867, le troisième en novembre 1867.

New-York, 24 mars. — L'agitation feniane dans le Canada diminue.

Une dépêche de Panama en date du 15 mars annonce que les frégates espagnoles, avant d'abandonner le bombardement du fort qui défend l'entrée du détroit de Chiloë, ont causé de grands dommages à la flotte chilo-péruvienne. Cette flotte s'étant enfermée dans le port de Nunez, l'amiral espagnol a mandé immédiatement la frégate *Numancia* pour forcer l'entrée de ce port, détruire les batteries qui le défendent et couler bas la flotte combinée.

Neuchâtel. — Dans sa séance de mercredi, le conseil général de la municipalité a adopté, par 15 voix contre 7, la proposition du conseil municipal, tendant à confirmer les clauses de la convention conclue avec l'état pour la création d'une académie.

Lecture a été faite d'un office du conseil d'état qui ratifie les plans du nouveau collége.

— Nous apprenons avec plaisir que la Société industrielle et commerciale, en voie de formation dans notre ville, reçoit chaque jour des adhésions nouvelles. Des listes et des statuts sont déposés à la banque cantonale, où l'on peut en prendre connaissance.

Marché de Neuchâtel du 5 avril 1866.

Pommes de terre, le boisseau	—»60
Pois . . . . le boisseau	3»50
Poires sèches, . . id.	3»—
Quartiers de pommes. id.	2»50
Noix, le boisseau	3»—
Œufs la douzaine.	—»65
Miel, la livre	1»20
Beurre en livre	1»20
Beurre en mottes	1»10
Lard la livre	—»90
Paille . . de fr. 4»— à fr. 4»50	le quintal.
Foin . . . . » 5»70 » 6»—	